

L'an deux mille vingt, le 26 novembre à 14 h 00, les membres du Comité Régional d'Équitation du Grand-Est, association loi 1901 dont le siège social est à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, sous forme de visioconférence sur la plateforme Zoom.

Membres du Comité : Armand de Martimprey, Nathalie Delouis-Bazinet, Valérie Deville, Patrick Gisselbrecht, Valérie Hamelin-Boyer, Antoine Jeanson, Jean-Pascal Jobst, Guy Matras, Jean-Louis Pinon.

Commissions : Daniel Albouy (Endurance), Yolande Hunzinger (Voltige), Anne Kuntz (Équitation Western), Djeylan Mardell (P-Games).

Président-es de CDE et CDTE : Anne-Lise Lefevre (08), Agnès Manet (51), René Mutzig (54), Solange Pannetier (67), Daniel Sommer (68), Anne Vonthron (CDTE 67), Violette Reinbold (CDTE 68).

Les salarié-s du CRE : Agnès Du Chatelet, Sylvie Boutellier, Corinne Koessler, Magali Perez, Damien Lambotte. Frédérique Jourde, CTR Grand-Est.

Sont invité-es et présent-es :

M. Daniel **Lagneaux**, Directeur Territorial Est de l'IFCE, M. Henry **Lemoine**, Maire de Pont à Mousson et Conseiller Régional, Mme Marie-Louise **Kuntz**, Conseillère régionale représentant M. Rottner, Président de la Région Grand-Est, M. Geoffrey **Meresse-Velleaux**, représentant M. Thibaut Bazin, Député de M-et-Mle, M. J-Marc **Haas-Becker**, Président du CROS Grand-Est, M. Martial **Schelcher**, Président du CCGE, M. Lucien **Matzinger**, Représentant des Courses au CCGE. Mme Véronique **Muller**, Représentant la chambre d'agriculture, nous rejoint en fin de réunion.

L'Assemblée Générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE pouvaient voter par vote électronique selon une procédure sécurisée. L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

1. Rapport moral et quitus 2020,
2. Rapports financiers et quitus 2020,
3. Budget prévisionnel 2021,
4. Ratification de l'élection de Madame Valérie Hamelin-Boyer au poste de Présidente du CRE,
5. Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE et sur le bulletin de vote électronique.

Mme Valérie Hamelin-Boyer ouvre la réunion à 14 h 00 et précise quelques détails relatifs à la visioconférence, notamment le fait que la séance sera enregistrée, ainsi que le déroulement de celle-ci. Elle accueille les personnalités et les remercie de leur présence.

Introduction – Valérie Hamelin Boyer, Présidente du CRE Grand-Est

La situation que nous vivons est exceptionnelle et inédite. Cette crise montre que l'action collective et l'engagement sont des valeurs fortes qui permettent de surmonter les épreuves et envisager l'avenir. Le CRE Grand-Est a un avenir grâce à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à notre passé et construit ce que nous sommes aujourd'hui. Ainsi je tiens à remercier Jean-Louis Pinon, pour son implication de la première heure, gage de réussite ; nous lui adressons un grand merci. Le CRE Grand-Est est solide, grâce à la vigilance des élus expérimentés et à notre équipe de permanents. Solidaires de tous les acteurs de la filière, dans toute la Grande Région, nous devons donner des perspectives, améliorer la résilience de nos structures équestres et vous encourager à créer de la valeur ajoutée. Les nombreux échanges que j'ai eus avec certains d'entre vous montrent le professionnalisme et le dévouement que vous déployez. Vous pouvez en être fiers. Merci à chacun d'entre vous de contribuer à la vie et au développement des clubs, des sports équestres et du tourisme équestre.

Mme Hamelin-Boyer passe la parole à Jean-Louis Pinon.

Jean-Louis Pinon, Président sortant du CRE Grand-Est

Je remercie nos invités d'être présents à cette Assemblée Générale.

J'arrive au terme d'un investissement dans l'équitation qui a duré presque 30 ans, où j'ai additionné un certain nombre de fonctions et je voulais juste faire un petit bilan de cette dernière période, en marge de l'excellent rapport de notre Secrétaire Général.

Je voulais surtout remercier toute l'équipe qui m'a accompagné pendant cette première mandature en configuration Grand-Est.

Nous avons à notre actif, pendant ces 32 mois où nous avons œuvré ensemble, un certain nombre de réalisations dont nous pouvons légitimement être fiers. La mise en place de ce nouveau Comité Régional Grand-Est dont, pour des raisons diverses, beaucoup contestaient l'existence même, s'est finalement faite avec fluidité et cohérence. La qualité et le professionnalisme des permanents rassemblés dans cette nouvelle entité ont grandement facilité cette transition en douceur. Nous bénéficions désormais d'une organisation administrative proche du terrain mais harmonisée et d'une comptabilité analytique performante qui permet à chacun des acteurs de suivre son budget. Je ne peux qu'en remercier Nathalie Delouis-Bazinet qui a mis en place toute cette organisation comptable.

En 2019, nous avons mis en place la plateforme LICORNE, que j'avais récupérée chez un de mes collègues de Nouvelle Aquitaine, que j'ai trouvé très intéressante, car suite aux directives de la FFE de ne pas entraver les organisations de compétitions, cela permet au moins à nos organisateurs de se positionner face à leurs collègues et concurrents, afin de minimiser cette concurrence et d'avoir des calendriers sportifs à peu près cohérents.

La taille de notre Région le permettant désormais, un organisme de formation a été créé avec une personne dédiée pour le faire fonctionner, Magali Perez. Ce dispositif répond à la nécessité de formation des professionnels, qu'elle soit diplômante ou continue, afin de pouvoir répondre aux enjeux de notre époque.

Hélas retardé par la pandémie, le développement du thème « Cheval et Diversité », qui m'était également particulièrement cher, commence à se mettre en place. Outre son intérêt de complémentarité, il peut, en intégrant une vision plus sociale, diversifier notre passion et le Cheval, en le dirigeant vers un humanisme cher à Montaigne, que le périple de Gaspard Koenig remet opportunément au goût du jour.

Enfin, nous avons également, chaque fois que nécessaire, défendu les intérêts du CRE quand il nous semblait que ceux-ci n'étaient pas assez pris en compte par nos partenaires ou nos tutelles.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 NOVEMBRE 2020

Voilà ! Valérie Hamelin-Boyer me succède déjà depuis le 1^{er} septembre et cette période précédant l'Assemblée Générale électorale va lui permettre et lui permet déjà, de mieux vous connaître et de mieux se faire connaître et apprécier. Je lui renouvelle toute ma confiance et sais qu'elle préservera et développera tout le potentiel de notre CRE.

Merci pour tout ce que vous m'avez apporté, car j'ai aussi beaucoup reçu et bon courage à ceux qui sont dans la peine en ce moment.

Rapport Moral du Secrétaire Général, Patrick Gisselbrecht

Dans ce contexte si particulier que nous connaissons et qui d'ailleurs justifie les modalités particulières et inédites de cette AG, je vais vous présenter le rapport moral pour l'année fédérale 2019-2020 sous une forme condensée, la version plus détaillée étant consultable en ligne depuis plusieurs semaines.

Marquée par la crise sanitaire, cette année aura d'abord été pour le CRE celle de la solidarité et du soutien, au travers de deux actions majeures. La première : l'opération « *masques pour les clubs* » initiée dès l'annonce du déconfinement et poursuivie ensuite en direction des organisateurs dès la reprise des compétitions. L'autre action majeure a été la déclinaison régionale de l'initiative fédérale « *cavaliers solidaires* » qui a permis l'attribution d'une aide d'urgence aux structures éligibles.

Cette année, pour le CRE, aura également été celle d'un surcroît d'engagement en faveur de l'activité équestre au travers là aussi de deux actions majeures : la formation d'une part, et Jean-Louis l'a évoqué tout à l'heure, avec la montée en puissance de l'Organisme de formation couplé à la Commission Formation du CRE ; le détail des réalisations 2019/2020 figure dans le rapport en ligne. Dans l'idée de toujours évaluer l'efficacité de ce que nous proposons, je suis en mesure de vous communiquer les résultats des Brevets fédéraux dont les examens ont pu se tenir en visioconférence, notamment le BFE Équi-Handi, organisé en deux sessions, une sur le territoire alsacien (avec 3 candidats et 66.67 % de réussite) et une sur le territoire Champardennais (avec 12 candidats et un taux de réussite de 83.33 %) ; et pour le BFE Équi-Social : 9 candidats et un taux de réussite de 88.89 %. Ces enseignants ainsi formés seront en mesure d'accueillir dans leurs structures des publics spécifiques auxquels nous souhaitons ouvrir l'accès à l'équitation. Engagement du CRE également par la création d'une Commission « Cheval et Diversité » dont la responsable Michèle Pfender aura tout à l'heure l'occasion de présenter les objectifs.

Enfin, cette dernière année de la mandature en cours coïncide pour le CRE avec le départ de Jean-Louis, qui a souhaité mettre un terme à ses fonctions de Président au 31 août 2020. Merci à lui pour l'ensemble du travail accompli au bénéfice de l'équitation régionale. La présente AG aura à confirmer Valérie Hamelin-Boyer dans la Présidence que lui a confié le Comité Directeur jusqu'aux prochaines échéances électorales. La prochaine AG sera en effet électorale et c'est à l'équipe, que les suffrages des clubs votants porteront aux responsabilités, qu'il reviendra de poursuivre la tâche et d'écrire les chapitres suivants de l'histoire du CRE Grand-Est, débutée il y a 3 ans maintenant.

Rapport financier de la Trésorière, Nathalie Delouis-Bazinet

Comme cela a été déjà évoqué, il s'agit de l'ultime exercice de la première olympiade du CRE Grand-Est, qui a été marqué bien-sûr par les conséquences de la grave pandémie qui a touché le monde entier et qui hélas continue à nous malmener. Les activités sportives et l'économie des clubs ont ainsi été durement touchées. Malgré l'aide apportée aux entreprises équestres, l'arrêt de la plupart des compétitions, des Championnats et le ralentissement forcé des actions des Commissions du CRE ont provoqué une nette diminution de nos dépenses. Nous avons également procédé à une régularisation des provisions du 1€ qui avait été surestimées du fait d'une mauvaise appréciation des libellés fédéraux de cette dotation. Il en ressort des produits d'exploitation d'un montant de 705.811 € et des charges d'exploitation d'un montant de 631.291 €. Les conséquences sont là, avec un excédent d'exploitation de 74.520 €. Après un résultat financier minime de 48 €, un résultat exceptionnel de 20 252 € et des ressources affectées pour le CRTE d'un montant de 16 733 €, les comptes font ressortir un bénéfice de 78.086 €.

Tous les documents sont consultables en ligne et au Comité Régional d'Équitation. Comme chaque année, les comptes ont été certifiés par le cabinet Mercier-Guillaume.

Concernant le budget prévisionnel, nous parvenons à un budget équilibré avec des produits à hauteur de 536 000 €. En prenant en considération les dépenses de fonctionnement et les demandes des Commissions, nous parvenons à un total des charges d'un montant de 536 000 €.

Statistiques 2019-2020, par Jean-Pascal Jobst, Vice-Président

Lecture des statistiques licences, clubs et compétition par Jean-Pascal Jobst.

Nous comptons cette année 52 332 licences, nous accusons évidemment une petite baisse de 2.38 %. Celle-ci est à relativiser par rapport à la baisse nationale qui est de 2.67 %. Nous sommes toujours bien placés en terme de renouvellement, nous atteignons 61 % entre 2019 et 2020, ce qui est un bon indicateur de satisfaction de nos cavaliers. 46 % des premières licences 2019 sont renouvelées en 2020 contre 43 % au niveau national.

L'importance de la compétition est à noter également, en terme de fidélité notamment : on remarque que 69 % des licenciés détenteurs d'une licence de compétition Amateur/Pro renouvellent leur licence et ce taux monte à 76,75 % pour les LFC Club. Ces bons résultats sont importants pour l'activité de nos établissements et la vocation sportive du CRE.

La répartition Hommes/Femmes ne change pas beaucoup avec 85 % de féminines pour 15 % d'hommes, ainsi que la répartition Junior (58 %) /Senior (42 %). Concernant les tranches d'âges chez les Juniors, les 6-12 ans représentent 30 % de nos licenciés et les 13-18 ans, 25 % des licences.

La répartition par département nous montre que 23 % des licenciés nous viennent de Champagne-Ardenne, 45 % de Lorraine et 32 % des deux départements alsaciens. 21 % de nos licenciés ont une licence de compétition, parmi ceux-là, 80 % en Club. Les Pro représentent 1.5 % des licences.

Le fléchage des licences Cheval/Poney a de moins en moins d'importance, ce qui est à relever c'est le fléchage Tourisme Équestre car là aussi, nous sommes dans le Grand-Est une région où le tourisme a réellement sa place avec 15 % de nos licenciés contre 11 % au niveau national.

Au niveau des clubs, le Grand-Est est riche de 726 clubs, affiliés ou agréés à la FFE. Depuis l'année dernière, il faut distinguer les clubs « actifs », au nombre de 424, des clubs « adhérents » qui sont 302. Seuls maintenant 424 établissements sont votants, les autres clubs sont hors collège électoral, ce qui représente quand-même 10 % de nos licenciés.

Cette année, nous avons fait l'impasse sur les statistiques des compétitions, aucun comparatif possible en raison de la pandémie.

Cependant, les indicateurs de la rentrée sont au beau fixe, au 20 novembre nous avons 9 % de licenciés en plus par rapport à la même période l'année dernière, ce qui est très encourageant, même si malheureusement les activités de nos établissements ont du partiellement cesser depuis fin octobre.

J'espère que l'annonce des nouvelles mesures permettra à nos licenciés de retrouver leurs établissements et que l'année prochaine, après les compétiteurs Pro, les compétitions Amateur et Club pourront redémarrer.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 NOVEMBRE 2020

Rapport du CRTE Grand-Est par Guy Matras, Vice Président du CRE et Président du CRTE

Après une longue vie associative, c'est la première fois que je fais une Assemblée Générale aussi importante avec ce mode de fonctionnement. Un mandat passe très vite, celui-ci a vu tout d'abord la création d'une équipe, d'un ensemble Grand-Est, qui a démarré lentement, avec une première période consacrée à la création de cet outil et une deuxième période où sont nées de nombreuses idées tous azimuts. Enfin cette année nous assistons, en dépit du Covid, à la réalisation de nombreux projets, grâce notamment au dynamisme de l'Alsace qui sur le plan du tourisme équestre avait une avance considérable sur les autres régions et une équipe performante. Je souhaite aussi rendre hommage à J-Louis Pinon, grâce à notre entente et confiance réciproque, nous avons pu travailler efficacement et en toute liberté. Je sais que cela sera tout aussi bien avec Valérie !

Le rapport en ligne détaille les projets réalisés de façon complète. Je vais donc plutôt vous parler de l'avenir. Nous allons nous tourner vers du travail de terrain. Nous avons créé des outils de communication, des liens avec nos partenaires, avec les CDE et CDTE ... nous allons maintenant développer concrètement les itinéraires et tout ce qui va avec : la mise en place de circuits, de haltes (avec barres d'attache, mobiliers de confort, tables de picnic...) et le balisage. Ces projets sont actuellement bien avancés dans la région de l'Aube. Avec l'appui de la Commission des Sports de Nature du CROS, en lien avec les VTT et marcheurs, nous avons mutualisé un certain nombre de circuits. En partenariat aussi avec les Offices de Tourisme et l'ONF, nous avons concrétisé un grand circuit « la Boucle des Châteaux » de 27 km ouvert aux cavaliers.

Sur le plan de la communication des grands itinéraires, nous allons resserrer les liens avec nos voisins, aussi bien belges ou allemands avec par exemple « la Route de Bayard » et également avec les régions limitrophes, comme la Bourgogne-Franche-Comté avec laquelle se prépare un Grand « Interrégional » notamment au sein du Parc des Forêts, parc commun à nos deux régions.

Nous avons également conventionné avec l'IFCE et le Conseil des Chevaux du GE pour l'organisation des Assises du Tourisme qui auront lieu en juin 2021. L'année 2021 sera aussi celle de l'Équirando, qui se déroulera en Normandie. Lors de l'édition 2019, la Champagne-Ardenne était la région la plus représentée. Cette année la distance est plus conséquente mais beaucoup de cavaliers attendent déjà avec impatience cette échéance !

Résultats des votes, Frédéric Richard

M. Frédéric Richard, Président de la Commission de surveillance des opérations de vote, supervise le scrutin informatique. Le vote se clôt à 14h30. M. Richard salue Jean-Louis Pinon avec lequel il a fait un long parcours en tant que Président de la Commission de surveillance des opérations de vote, en précisant qu'il s'agira ici de sa dernière participation à cette Commission. Il salue également Sylvie Boutellier avec qui il a travaillé lorsqu'il était Président du CDE de Meurthe-et-Moselle et évoque la mémoire de son ami Jean Collin. Il salue également Jean-Pascal qu'il a souvent côtoyé sur les terrains d'Endurance.

M. Richard présente ensuite les résultats détaillés des votes :

Votes	100/424 Inscrits	23.58 %				
Nb voix	1562/4931 Voix des Inscrits	31.68 %	Quorum	Oui	Votes nuls	0/100 votes

Le quorum représentant le quart des voix a été atteint.

Réponse	Résolution n° 1 : rapport moral et quitus 2020			Résolution n° 2 : rapports financiers et quitus 2020			Résolution n° 3 : budget prévisionnel 2021			Résolution n° 4 : ratification de l'élection de Valérie Hamelin-Boyer au poste de Présidente du CREGE		
	Nb votes	Voix	%	Nb votes	Voix	%	Nb votes	Voix	%	Nb votes	Voix	%
Oui	91	1424	91.17 %	89	1388	88.86 %	91	1409	90.20 %	89	1432	91.68 %
Non	3	62	3.97 %	3	60	3.84 %	2	41	2.62 %	2	8	0.51 %
Vote blanc	6	76	4.87 %	8	114	7.30 %	7	112	7.17 %	9	122	7.81 %

M. Richard félicite Valérie Hamelin-Boyer pour la ratification de son élection et se réjouit que la présidence du CRE soit tenue par une femme, représentante de la majorité des licenciés. Par ailleurs, ces votes très positifs témoignent de la confiance des structures du CRE Grand-Est. Valérie Hamelin-Boyer remercie Frédéric Richard pour avoir assuré cette fonction pendant toutes ces années et remercie également les clubs pour leur participation à ce scrutin. L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

Commission Cheval et Diversité

Michèle Pfender, Responsable de la Commission, n'ayant pas pu nous rejoindre, Valérie Hamelin-Boyer donne lecture de sa présentation. La Commission Cheval et Diversité du Grand-Est (ex Équi-Handi) est nouvellement créée, elle n'a donc pas encore de bilan mais beaucoup de projets. Le premier est le recensement de ce qui existe : la Commission va commencer par une enquête, afin de connaître vos besoins, vos demandes, pour y répondre. Toutes les structures vont recevoir ce questionnaire qui va être envoyé sous peu.

La Commission prévoit l'édition et diffusion d'un guide promotionnel en direction des institutions et associations du médico-social. Suite à cette enquête, des rencontres avec des experts vont être proposées sous forme d'abord de visioconférences, certaines en direction des enseignants titulaires du BFEH, donc déjà formés et qui reçoivent des populations demandant des dispositions particulières ; d'autres pour les enseignants novices en matière d'accueil de personnes handicapées et désireux de développer cette proposition dans leurs structures. Les thèmes de ces interventions dépendront de vos demandes. C'est pourquoi nous avons besoin de vos réponses au questionnaire.

Enfin la Commission souhaite développer le para-dressage : une rencontre de détection est en projet dont le but est de rassembler les cavaliers présentant un handicap moteur avec leur cheval, leur enseignant, l'entraîneur national de para-dressage Philippe Célérier, une kinésithérapeute spécialisée, classificatrice pour déterminer quel est le grade du cavalier. Deux actions parallèles sont également à mener pour développer la proposition d'épreuves para-dressage de tous niveaux dans la région : une en direction des organisateurs et une autre pour les Juges de dressage.

Jean-Pascal fait partie de cette Commission. Il précise que malgré beaucoup de bonnes volontés dans les trois territoires, il reste difficile de faire intérêt commun entre nos dix départements. L'accueil des établissements spécialisés par les centres équestre se fait souvent par lien de proximité. La Commission espère faire un état des lieux précis afin d'aider à la fois les établissements de soin et les centres équestres à accueillir ces publics en difficulté, sans oublier la dimension sociale qui sera un plus pour nos clubs et les publics accueillis.

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 NOVEMBRE 2020

Point sur l'actualité, Valérie Hamelin-Boyer

Nous avons écouté ce 24 novembre l'allocution du Président de la République qui nous a annoncé que les activités sportives en extérieur pour les publics extrascolaires pouvaient reprendre dès ce samedi 28 novembre. Nous sommes donc tous très heureux de pouvoir accueillir à nouveau au moins une partie de nos cavaliers en cours. Nous avons également noté que la pratique sportive individuelle, qui était limitée à 1 heure et 1 km, sera étendue à 3 heures et 20 km, cela concerne surtout les pratiquants du tourisme équestre qui pourront aller en extérieur, toujours individuellement.

Toutes ces annonces vont être précisées. Ce matin à 11 h le Premier Ministre a apporté quelques précisions mais pas encore suffisantes pour ce qui concerne notre sport. La FFE indique qu'à ce stade, nous devons encore attendre les précisions de la Ministre des Sports. La principale évolution concerne les activités de plein air et donc l'enseignement qui peut reprendre pour les publics extrascolaires (à préciser ce que ce terme englobe réellement). C'est un énorme progrès et une chance pour notre sport. Le décret qui entérine ces nouvelles mesures sera normalement publié demain matin et la FFE nous rappelle qu'il faut appliquer le protocole du 10 novembre pour tout les autres cas.

La FFE a par ailleurs mis à notre disposition un outil, le registre Covid, que nous vous encourageons à utiliser (actuellement 30 % des structures équestres l'utilisent). Il permet d'avoir un suivi des éventuels cas contacts.

Deux dispositifs vont donc se cumuler à partir de samedi, toutes les mesures sanitaires du premier protocole sont à respecter.

Les clubs peuvent déjà proposer à leurs cavaliers les cours et stages habituels des vacances de Noël.

Les prochaines étapes seront le 15 décembre et le 15 janvier, avec probablement un couvre-feu après le 15 décembre.

Concernant la compétition, nous sommes encore en attente de précisions. Pour le moment, seuls les concours réservés aux professionnels peuvent avoir lieu. Beaucoup d'aides ont été mises en place : le Fonds de solidarité (tutoriels détaillés sur le site de la FFE et du GHN). Le Fonds de soutien alimentaire (120€ par équidé d'école) sera remis en route. Une partie de l'enveloppe n'a pas été distribuée lors de la première étape, l'État devrait abonder ce fonds pour une distribution d'environ 15 M€.

Intervention des invités

M. Jean-Marc Haas-Becker, Président du CROS Grand-Est

Je remercie le CRE de m'avoir invité à son AG et lui témoigne du soutien de l'ensemble du mouvement sportif, bien conscient des difficultés que nous rencontrons actuellement. Nous devons encore faire preuve de solidarité et d'inventivité en attendant la reprise de nos activités habituelles. Un certain nombre de mesures ont été mises en place par les pouvoirs publics, comme le Fonds de sauvegarde, dit « de l'Élysée », doté de 400 M€, le Pass'Sport, doté de 110 M€, afin de faciliter la reprise des cotisations et licences ; le Fonds de secours de 15 M€ est reconduit également et ses modalités sont encore à définir.

L'exercice 2021 risque cependant d'être encore compromis pour le mouvement sportif, nous serons amenés à réfléchir à de nouvelles pratiques.

L'effort qui sera demandé à l'ensemble du mouvement sportif n'épargnera pas l'équitation mais celle-ci est une grande famille qui apporte à notre région beaucoup de bienfaits, de bons résultats et qui saura continuer sur cette lancée sans être trop déstabilisée par cette crise. Le CRE pourra compter sur ses moyens et ressources humaines, ses bénévoles, qui sont une richesse incommensurable. Grâce à l'engagement de chacun, l'équitation poursuivra son activité, son offre sportive pour le plus grand bonheur de toutes et tous.

Mme Marie-Louise Kuntz, représentant M. Jean Rottner, Président de la Région Grand-Est

Je laisserai le soin à M. Henry Lemoine d'exposer les actions et aides de la Région.

Je félicite Valérie Hamelin-Boyer pour son élection et le CRE pour ses excellents rapports moral et financier, malgré la période difficile, confortant la maxime que « *seul on va vite, mais ensemble on va loin* » qui s'applique bien à l'équitation.

M. Henry Lemoine, Conseiller Régional, Vice-Président de la Commission Sport et Maire de Pont-à-Mousson

Je remercie le CRE pour la qualité d'organisation de son Assemblée Générale et pour tous ses bons résultats, aussi bien en compétition (la Région soutient notamment trois cavaliers de HN) que dans les formations (Brevets fédéraux).

La Région apporte son aide au CRE sur les deux volets « sport » et « agriculture », via un contrat de filière adopté dès 2017 et différents leviers, notamment pour l'amélioration du site de Rosières qui permet de conserver sur la région des installations de haut niveau.

Un gros effort est fait également pour soutenir les équipements de proximité : 14 dossiers sont actuellement étudiés pour des équipements équestres, représentant un total de 224 000 € répartis sur toute la région.

Cette aide vient en plus de 246 000 € versés chaque année à la filière équine au titre du sport : sportifs et clubs de HN, manifestations ainsi que le fonctionnement du CRE et les formations dirigeants, au travers de la convention pluriannuelle.

L'attachement de la Région à la filière équine est important dans le Grand-Est. Dans ce contexte difficile, l'arrêt des compétitions est très dommageable, pour les cavaliers, les chevaux et pour le Haut niveau, pourvoyeur de médailles, qui voit les échéances olympiques se rapprocher.

Je félicite Valérie Hamelin-Boyer pour son élection et remercie Jean-Louis Pinon pour tout ce qu'il a apporté à l'équitation dans le Grand-Est. Le CRE peut être assuré de ma disponibilité et mon soutien à notre filière.

M. Daniel Lagneaux, Directeur Territorial Est de l'IFCE

Je remercie Valérie pour son invitation et je salue cordialement Jean-Louis.

Concernant l'aide accordée aux établissements équestres pendant l'été, celle-ci est remarquable en terme de planning d'abord, grâce à la mobilisation de la filière, de la FFE et à une attention particulière de l'État et du Ministère de l'Agriculture, elle a été mise en application rapidement : le décret est sorti mi-juin, le montage des dossiers s'est fait en juillet et l'attribution des subventions en août.

Puis en terme de volume : sur une estimation de 19 M€, 14 ont été distribués (en raison notamment du plafond de 30 équidés par structure). Il est prévu que le reliquat reste dans la filière et sera réinjecté.

Ces 14 M€ ont bénéficié à un peu plus de 5 500 clubs et 112 000 chevaux au niveau national. Pour le Grand-Est, ce sont 344 structures équestres qui représentaient un potentiel de 8 044 chevaux dont 7 115 équidés retenus, en raison du plafond, ce qui représentait un ratio d'environ 24 chevaux par structure. Le montant global attribué pour la région a donc été d'un peu plus 850 000 €. La distribution de l'aide s'est fait de façon équitable entre toutes les régions. Nous pouvons en conclure que la mobilisation pour encourager les centres équestres à constituer leurs dossiers et le respect des échéances a été payante. L'IFCE attend avec attention le prochain décret de réattribution de cette aide et se tient prêt pour mener à bien cette mission. À noter que des contrôles ont été réalisés (environ 1 pour 20 établissements soit une soixantaine de contrôles sur la

Comité Régional d'Équitation du Grand-Est
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 26 NOVEMBRE 2020

région Grand-Est). Très peu de ces contrôles ont abouti à une annulation de l'aide (autour de 0.5 % au niveau national) et pour notre région, aucun n'a fait l'objet d'un refus. Ceci prouve le sérieux dans le montage du dossier, l'efficacité dans la communication et la pertinence de l'aide qui a répondu à une partie des attentes des structures équestres pour compenser les pertes importantes subies au cours de la première vague.

Je remercie la Région pour son intérêt pour la filière ; outre les aides à l'investissement qui ont été évoquées, il y a le projet « Rosières », qui regroupe le CRE et Jean-Louis a été l'un des piliers de ce projet dès l'origine des travaux, le CCGE et l'IFCE dont la section territoriale Est (Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté) a son siège à Rosières. L'IFCE a d'ailleurs renforcé son équipe avec un Coordinateur de formation pour le CS Dressage et le DEJEPS Équitation, en la personne d'Aurélien Polak qui vient de Saumur et met en place ces deux nouvelles formations, montées sous l'égide de l'IFCE avec l'ENE de Saumur et la bénédiction du CRE.

Le développement du site voulu par la Région est aussi de grande importance avec des chiffres d'investissement à la hauteur des attentes des professionnels. La présence de la coopérative confirme la prolongation de la mission d'étalonnage que l'IFCE assurait il y a quelques années et qui est reprise par les professionnels.

Comme évoqué par Guy Matras, une réflexion a été menée sur l'impact touristique et en particulier de Tourisme Équestre que peut représenter le site de Rosières, au milieu du Lunévillois et du berceau de Nancy et plus généralement de la Lorraine et la région Grand-Est.

Il s'agit d'une problématique qui, autour du Tourisme Équestre, intéresse fortement les élus de la Région. L'idée est de partir du site Rosiérais avec son intérêt à la fois historique, touristique et culturel, pour voir de quelle manière, par cercles concentriques (Château de Lunéville, Varangéville, St Nicolas de Port, Lunéville, la Meurthe-et-Moselle, la Lorraine, le Grand-Est) et grâce au Tourisme Équestre, il peut avoir une nouvelle valence quant aux richesses touristiques de notre région.

Plus que jamais, l'IFCE est à votre côté pour toutes problématiques nous que nous pourrions rencontrer, tant au niveau financier qu'au niveau de l'ingénierie (livrets de chevaux, circulation d'animaux, maltraitance) et si les conditions le permettent, l'IFCE envisage, au cours de l'année 2021, l'organisation d'un colloque autour du bien-être du cheval avec un focus sur les infrastructures équestres (avec comme base une pré-enquête réalisée par une ingénieure stagiaire portant sur les bâtiments d'élevage).

Enfin je m'associe aux autres personnes et à mon tour félicite Valérie pour son élection.

M. Lucien Matzinger

Je félicite Valérie pour sa confirmation à la Présidence du CRE.

Les courses peuvent continuer, c'est un soulagement financier, malgré la fermeture de 30 % des points de vente, les paris se maintiennent avec une baisse de seulement 20 % grâce notamment aux paris en ligne. Le résultat net du PMU devrait être de 630 M€ à la fin de l'année alors qu'il était prévu à 740 M€ dans le budget.

Je souhaite attirer votre attention sur le développement des courses de poneys, discipline intégrée à la Fédération et renforcer le lien entre les hippodromes et les centres équestres. Des entraînements sont programmés pour l'année prochaine, avec une organisation rigoureuse et des formations, afin de permettre aux enfants de pouvoir fouler une piste en herbe et se faire plaisir en toute sécurité.

M. Martial Schelcher

Je remercie Lucien pour le sujet des courses à poney car je trouve cette discipline intéressante pour attacher les jeunes cavaliers, notamment les garçons, à l'équitation. Je me joins aux autres personnes pour féliciter Valérie pour son élection et je la sais dévouée à toutes les structures équestres pour les aider dans leur développement et dans celui des disciplines, entre autre le paradressage.

Je remercie Daniel Lagneaux pour l'évocation du pôle de Rosières et des soutiens économiques aux structures équestres.

Je suis rassuré par le dynamisme de cette filière et me réjouis particulièrement du fait que le CRE Grand-Est soit effectivement représentatif de la grande région, en étant indemne de désirs de séparation comme c'est parfois le cas dans d'autres sports.

Mme Véronique Muller, représentant la Chambre d'Agriculture

Mme Muller s'excuse d'avoir du quitter la réunion en raison d'une urgence vétérinaire. Elle adresse ses félicitations pour l'élection de Valérie.

Valérie Hamelin-Boyer remercie de sa présence M. Geoffroy Meresse qui représente M. Thibaut Bazin, Député de Meurthe-et-Moselle. Elle indique que le CRE sera présent à la Semaine Digitale du Cheval en partenariat avec le CCGE et Cheval Grand-Est.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Valérie Hamelin-Boyer clôt cette Assemblée vers 15h40 en demandant à Daniel Lagneaux de prononcer le mot de la fin. M. Lagneaux nous souhaite simplement un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Valérie remercie tous les membres du CRE et nos invités qui nous ont accompagnés, pour leur confiance, leurs encouragements et leur soutien au CRE. Elle souhaite que cette situation s'améliore rapidement pour pouvoir profiter des fêtes de fin d'année et reprendre nos activités. Elle rappelle que la séance a été enregistrée et sera mise en ligne pour permettre à celles et ceux qui n'ont pas pu se libérer de leurs obligations de suivre les débats de cette Assemblée Générale.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent compte-rendu qui, après lecture, a été signé par :

Valérie HAMELIN-BOYER,
Présidente du CRE Grand-Est.

Patrick GISSELBRECHT,
Secrétaire Général du CRE Grand-Est.

Guy MATRAS,
Vice-Président du CRE Grand-Est,
Président du CRTE Grand-Est.